

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Objet : D676-2023 – Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2022

LISTE DE PRÉSENCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 4 AVRIL 2023 À 19H00

Date de convocation : 23 mars 2023	Membres présents : 39
Nombre de délégués en exercice : 54	Nombre de pouvoirs : 1
	Nombre total de votes : 40

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril à dix-neuf heures, le Comité du SIRYAE (syndicat mixte), légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de la salle communale – 5 place du Village 78910 BÉHOUST.

Communes	Délégués	Présents	Absents
ANDELU	Bruno ECORCHEVELLE		X
AUTEUIL-LE-ROI	Caroline MURET	X	
AUTOUILLET	Geoffrey LECLERQ	X	
BAZAINVILLE	Sylvain GOEFFIC	X	
BAZOCHES-SUR-GUYONNE	Jean-Claude CLAIRET	X	
BÉHOUST	Guy PÉLISSIER	X	
BEYNES	Patricia CHARTON	X	
BOINVILLIERS	Pascal PESCH	X	
BOISSY-SANS-AVOIR	Muriel BALMELLE	X	
FLEXANVILLE	Roland FONTAINE	X	
GALLUIS	Annie GONTHIER	X	
GAMBAIS	Jérôme DUCHEMIN		X
GARANCIÈRES	Christian LORINQUER	X	
GOUPILLIÈRES	Pierre DESLANDES	X	
GROSROUVRE	Angèle LAINE	X	
JOUARS-PONTCHARTRAIN	Thomas MANGELLE-TOUYA		X

LA QUEUE-LEZ-YVELINES	Pascale BOURION		
LE MESNIL-SAINT-DENIS	Éric LE LANDAIS		
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	Alain MOLL		X
LES MESNULS	Gérald BOHY		X
LÉVIS-ST-NOM	Valérie ALLEAUME	X	
MARCQ	Laurent RUEL	X	
MAREIL-LE-GUYON	Luc LASKRI	X	
MAREIL-SUR-MAULDRE	Nathalie CAHUZAC	X	
MAULETTE	Marie-France ROBERT	X	
MÉRÉ	Simon COULOMBEL	X	
MILLEMONT	Jean-Michel CUISINIER	X	
MILON-LA-CHAPELLE	Pascal HAMON		X
MONTAINVILLE	Jean-Philippe PELÉ		X
MONTFORT-L'AMAURY	Patrick LEMAITRE		X
NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU	Bruno CAUQUIL	X	
NEAUPHLE-LE-VIEUX	Denise PLANCHON	X	
ORGERUS	Dominique ARTEL	X	
OSMOY	Jérôme DURAND	X	
PRUNAY-LE-TEMPLE	Guillaume MANGIN		X
RICHEBOURG	Jean-François LEFEBVRE	X	
ROSAY	Jean-Pierre BILARD	X	
SAINT-FORGET	Marc GOURDON	X	
ST-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	Jacques DELEPOULLE	X	
SAINT-LAMBERT-DES-BOIS	Claude HELIE	X	
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	Ludovic GRANDJEAN	X	
SAINT-REMY-L'HONORE	Gérard BUISSON	X	
SAULX-MARCHAIS	Claude PHILIPPE	X	
TACOIGNIÈRES	Alain PIERRE	X	
THOIRY	David RYBA		X
VICQ	Yann ROBERT		X

VILLIERS-LE-MAHIEU	Robert RIVOIRE		
VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC	Laurence BÂCLE	X	
RAMBOUILLET TERRITOIRES (Gambaiseuil - Le Perray-en-Yvelines - Les Essarts-le-Roi - Vieille-Eglise-en-Yvelines)	Roland BOSCHER	X	
	Jean-Louis BARON	X	
	Philippe GAULTIER	X	
	François PETIPAS		X
S.Q.Y. (Élancourt - Magny-les-Hameaux)	Frédéric PELEGRIN		X
	Denis VERGNIAULT		X

A DONNÉ POUVOIR :

Monsieur Guillaume MANGIN, représentant la Commune de PRUNAY-LE-TEMPLE donne pouvoir à Monsieur Guy PÉLISSIER, représentant la Commune de BÉHOUST.

Madame Annie GONTHIER, représentant la commune de GALLUIS, est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

Objet : D676-2023 – Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n°1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Considérant que le Comité Syndical doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes du Receveur pour l'année 2022,

Considérant la concordance du Compte de Gestion retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par Monsieur le Receveur avec le Compte Administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par Monsieur Le Président du SIRYAE,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Approuve le Compte de Gestion du Receveur pour l'exercice 2022, dont les écritures sont identiques à celles du Compte Administratif pour l'année 2022.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Président et le Receveur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Béhoust, les jour, mois et an ci-dessus,

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

Le Président
Guy PÉLISSIER



La secrétaire de séance
Annie GONTHIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Annie Gonthier".

La présente délibération peut être déférée à la censure du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

Exercice 2022

RYAE

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
principal	6 568 359,14	1 275 365,33	745 207,07		7 313 566,21
ement	1 275 365,33	1 275 365,33	1 639 189,16		1 639 189,16
TOTAL I	7 843 724,47	1 275 365,33	2 384 396,23		8 952 755,37
pts des services à administratif					
TOTAL II					
à budgets des services					
caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	7 843 724,47	1 275 365,33	2 384 396,23		8 952 755,37

5100 -



Envoyé en préfecture le 11/04/2023
 Reçu en préfecture le 11/04/2023
 Publié le 11/04/2023
 ID : 078-200063048-20230404-D676_2023-DE

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023



ID : 078-200063048-20230404-D676_2023-DE



IRYAE

Résultats budgétaires de l'exercice

Exercice 2022

Envoyé en préfecture le 11/04/2023
 Reçu en préfecture le 11/04/2023
 Publié le 11/04/2023
 ID : 078-200063048-20230404-D676_2023-DE

	SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT		TOTAL DES SECTIONS
1	17	170 933,39	2	623 222,85	19 794 156,24
2	3	023 412,95	3	005 054,20	6 028 467,15
3	3	023 412,95		252,99	252,99
4			3	004 801,21	6 028 214,16
5	17	170 933,39	2	623 222,85	19 794 156,24
6	2	278 205,88	1	379 030,76	3 657 236,64
7	2	278 205,88	13	418,71	13 418,71
8			1	365 612,05	3 643 817,93
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					
32					
33					
34					
35					
36					
37					
38					
39					
40					
41					
42					
43					
44					
45					
46					
47					
48					
49					
50					
51					
52					
53					
54					
55					
56					
57					
58					
59					
60					
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					
91					
92					
93					
94					
95					
96					
97					
98					
99					
100					
(d - h) Excédent		745 207,07		1 639 189,16	2 384 396,23
(h - d) Déficit					

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023



ID : 078-200063048-20230404-D676_2023-DE